

Salaires versé à des direction d'ONG (voir le magazine BON à Savoir de décembre 2024)

Réflexions et propositions

De telles rémunérations donnent l'impression que l'activité de ces ONG, malgré de bons effets, est devenue un business. On les justifie habituellement par des arguments superficiels reproduisant servilement l'idéologie dominante selon laquelle les responsabilités et l'efficacité justifient de gros salaires.

Pourtant l'économie fourmille d'exemples où des dirigeants avec des salaires mirobolants ont coulé leur entreprise (Swissair, Crédit Suisse etc.)! Une activité efficace peut être obtenue par des personnes qui ont d'autres motivations que la recherche d'argent et de prestige.

Pour notre part, nous estimons qu'un salaire annuel de 140'000 francs par année - déjà très confortable ! - devrait largement suffire. Un salaire au dessus de 165'000 francs est tellement scandaleux qu'il justifie, pour nous, une cessation de nos dons. Il nous semble urgent que les ONG réfléchissent à leurs valeurs fondamentales.

Quand vous recevez une des innombrables sollicitations de ces " usines de la bienfaisance ", nous vous proposons de leur écrire.

Vous trouverez ci-dessous un modèle de lettre que vous adapterez librement.

De plus, nous vous invitons à verser vos dons en priorité à des organisations attentives à leur éthique. Sur notre site, nous en mentionnons quelques-unes dans une liste à compléter avec votre aide. Voir notre liste d'ONG à soutenir.